

Charles Hanocq restera, dans le domaine de la mécanique appliquée, une des figures marquantes de notre pays.

Albert Schlag.

« Charles Hanocq », dans *Liber Memorialis. L'Université de Liège de 1867 à 1935*, t. II, Liège, 1936, p. 551-553. — A. Schlag et L. Leloup, « Charles Hanocq (1881-1961) », dans *Liber Memorialis. L'Université de Liège de 1936 à 1966*, t. II, Liège, 1967, p. 756-765.

HAULLEVILLE (Charles-Alexandre-Prosper, baron de), dit BREUX (Félix de), journaliste et écrivain catholique, né à Luxembourg le 28 mai 1830 d'une famille originaire de Lorraine, décédé à Bruxelles le 25 avril 1898. En vertu de la loi de 1839, il opta, à sa majorité, pour la nationalité belge.

Orphelin dès le plus jeune âge, Prosper de Haulleville fut élevé durement par deux oncles voltairiens, peu affectueux; après la mort de ceux-ci, il fut envoyé successivement aux athénées de Virton, d'Arlon et de Liège. A seize ans, alors qu'il était collégien dans cette dernière ville, il assista par curiosité, avec quelques compagnons aussi incroyants que lui, à un sermon de Lacordaire qui opéra sur lui un bouleversement profond au point d'entraîner sa conversion au catholicisme.

Sorti docteur en droit de l'Université de Bruxelles, Haulleville poursuivit des études d'histoire et de philosophie à Paris et à Bonn. A vingt-cinq ans, il publia une *Histoire des Communes lombardes*, qui fut couronnée du prix des Sciences politiques et morales. Ce succès justifia sa nomination, en 1857, à la chaire de droit naturel de l'Université de Gand. Ayant placé son enseignement sous le signe de convictions religieuses jugées trop prononcées, le jeune professeur fut relevé de ses fonctions, un an plus tard, par le ministre Rogier.

Sa carrière professorale brisée, Haulleville consacra désormais toute son

activité à l'organisation et à l'animation d'une presse catholique de valeur, capable de rivaliser avec les organes libéraux de rayonnement international; dans cette œuvre, il rencontra l'opposition de ses adversaires politiques mais aussi celle d'une partie de l'opinion catholique dont il heurtait le conservatisme par ses idées avancées.

Dès 1860, il réussit à racheter avec quelques amis un journal qu'avait fondé, quelques mois plus tôt, un rédacteur dissident de *L'Univers* et qui n'avait cessé depuis lors de périliter : *L'Universel*. De celui-ci, Haulleville fit un organe catholique progressiste qui défendit la Constitution, lutta pour la reconnaissance des droits légitimes des Flamands, réclama des réformes électorales, militaires et sociales. Ce programme audacieux parut révolutionnaire aux conservateurs tant libéraux que catholiques et, attaqué de partout, *L'Universel* succomba en septembre 1861.

Malgré cet échec, Haulleville ne renonça à aucune des idées qu'il avait défendues et continua à s'intéresser de près à l'organisation d'une presse catholique. Avec Ducpétiaux et Dumortier, il fut un des promoteurs du 1^{er} Congrès catholique de Malines (1863), dont il dirigea un des secrétariats, et qui recommanda la création de journaux et de revues.

L'année suivante, il fonda un Comptoir universel d'imprimerie et de librairie et participa aux tractations qui aboutirent à la publication, en janvier 1865, du premier numéro de la *Revue Générale*, périodique aujourd'hui plus que centenaire et connu sous le titre élargi de *Revue Générale Belge*. Collaborateur assidu sous la direction d'Édouard Ducpétiaux puis sous celle de Charles Woeste, il succéda, en octobre 1874, à ce dernier qui venait d'être élu député.

Sous son impulsion, la *Revue Générale* prit son véritable départ : recrutement de nouveaux collaborateurs, diversification dans le choix des articles, campagne de propagande per-

mirent de tripler en quelques années les recettes et de porter, en 1883, le tirage à 4.000 exemplaires, chiffre considérable qui ne sera jamais dépassé. Mais des difficultés internes minèrent bientôt les efforts du directeur : fidèle à ses idées progressistes, Haulleville se heurta aux pressions de son équipe de rédaction menée par Charles Woeste. En 1883, il fut contraint d'accepter la création d'un comité de surveillance à l'avis duquel tout article devait être soumis avant parution. Les difficultés ne furent cependant pas aplanies. Le désaccord s'aggrava entre le directeur et son comité; les critiques de Woeste se firent d'autant plus vives que le déclin du nombre d'abonnés à partir de 1883 traduisait la désapprobation d'une partie du public conservateur à l'égard de la ligne suivie par le recueil. En février 1890, Haulleville fut contraint de céder la direction de la *Revue Générale* à un comité de rédaction élargi.

Les mêmes efforts personnels suivis des mêmes difficultés engendrèrent une situation semblable au *Journal de Bruxelles* dont Haulleville avait repris la direction en janvier 1878. A ce journal, dont le tirage atteignit, avec ses annexes, les 30.000 exemplaires, Haulleville rendit vie et intérêt : les chroniques et correspondances étrangères furent multipliées, la mise en page améliorée, la propagande intensifiée, le prix de vente réduit. Mais à partir de 1884, ses efforts se relâchèrent, les recettes baissèrent et la perspective d'un déficit se fit d'année en année plus inéluctable. A des difficultés de gestion quotidienne, s'ajouta, au cours de cette période, une pénible lutte d'influence entre le directeur et son conseil d'administration présidé par le baron d'Anethan et composé de plusieurs parlementaires de la Droite. A partir de 1884 surtout — année du retour des catholiques au pouvoir —, la liberté d'action du directeur fut sensiblement réduite par la surveillance que le comité entendait exercer

sur la ligne politique intérieure et extérieure du journal. De fréquents conflits usèrent le dynamisme du directeur qui dut démissionner en janvier 1890.

Les difficultés rencontrées par Prosper de Haulleville à la direction tant du *Journal de Bruxelles* que de la *Revue Générale* trouvent leur origine dans une divergence fondamentale de vues existant, sur de nombreux problèmes politiques et même sur certaines conceptions littéraires, entre le directeur de ces deux publications et une part importante de l'élite intellectuelle catholique de son époque.

Certes, Haulleville s'associa toujours aux efforts des journaux catholiques belges pour défendre, sur le plan parlementaire, les droits des catholiques; il prit notamment part, dans le *Journal de Bruxelles*, à la lutte contre les lois scolaires de 1879 et 1881. Mais sur la plupart des autres problèmes, il adopta des thèses qui lui valurent de nombreuses difficultés au sein de son propre parti.

Ainsi, dans la querelle entre « catholiques-libéraux » et « ultramontains », qui déchira toute la presse catholique belge, il prit une position nettement constitutionnelle, quoique nuancée. Contre les attaques de la presse « ultramontaine » menée par *Le Bien Public* et *Le Courrier de Bruxelles*, le journal dont il assumait la direction fut pratiquement le seul quotidien catholique important à soutenir la Droite parlementaire dans sa fidélité à la Constitution. Haulleville y défendait la distinction entre « la thèse » et « l'hypothèse belge », estimant que les catholiques devaient, sur le plan de l'action politique, « accepter le » régime constitutionnel comme le « meilleur possible ». Cette position de sagesse reçut l'assurance la plus formelle d'orthodoxie par la déclaration du pape Léon XIII en février 1879.

La querelle entre « catholiques-libéraux » et « ultramontains » à peine close, de nouveaux affrontements devaient opposer Haulleville et, cette fois, la Droite parlementaire, notam-

ment sur le problème de la réforme électorale. Déjà en 1860, dans *L'Universel*, il avait réclamé l'extension du droit de suffrage. A partir des années 1880, sous la poussée des radicaux, la question électorale fut portée au plan parlementaire. Après avoir commencé par soutenir le régime censitaire existant, Haulleville prit bientôt position en faveur d'un projet de suffrage universel « organisé » par le vote plural, par la représentation des intérêts et par le référendum royal. Ces idées, il les défendait avec ténacité dans le *Journal de Bruxelles* et la *Revue Générale*, contre certains leaders de la Droite qui voyaient dans leur application un danger pour le parti conservateur au pouvoir.

La question militaire suscita également entre lui et Charles Woeste de fréquents conflits. Alors que le chef de la Droite combattait sans relâche le service personnel et l'accroissement des effectifs, Haulleville, rallié dès 1860 au service personnel et obligatoire, accueillait dans le *Journal de Bruxelles* et la *Revue Générale* des écrits en leur faveur, malgré les pressions du comité de rédaction et les reproches véhéments de Woeste. Le différend atteignit son paroxysme en 1889 par la publication de *L'Appel à la Nation*; cette brochure, dite aussi « des généraux », comportait un rapport officiel dans lequel Haulleville prenait nettement parti en faveur du service personnel et contre le remplacement.

Dans le domaine économique, alors que la majorité des conservateurs, entraînés par Woeste, se déclarait favorable au protectionnisme, Haulleville, dans les publications qu'il dirigeait, diffusait des idées libre-échangistes, estimant que l'avenir économique de la Belgique était « qu'elle devint l'entrepôt de toute l'Europe ».

Si les idées de Haulleville différaient totalement de celles de la Droite sur les questions politique et économique, elles s'en écartaient tout autant dans le domaine des intérêts littéraires. A une époque où les

milieux conservateurs affichaient inquiétude et mépris vis-à-vis des efforts de renouveau des jeunes écrivains, Haulleville ouvrait les colonnes de la *Revue Générale* et du *Journal de Bruxelles* aux membres de La Jeune Belgique, mouvement littéraire turbulent dirigé par Max Waller. Grâce à son appui, furent ainsi publiées, entre 1876 et 1890, des œuvres de Maeterlinck, Verhaeren, Rodenbach, alors que ces écrivains étaient encore presque inconnus du public. Les relations de Haulleville avec ce mouvement littéraire effrayèrent certains membres du comité, car, aux dires de Woeste, ces articles « froissaient » la clientèle conservatrice.

Toutes ces divergences de vues se superposèrent et se renforcèrent. Sans doute faut-il y trouver les raisons fondamentales qui contraignirent Haulleville à abandonner, en 1890, la direction des deux publications auxquelles il s'était identifié.

Après ce départ, Prosper de Haulleville fut nommé conservateur en chef des Musées du Cinquantenaire et de la Porte de Hal (1891). Il professa également, à partir de 1888, l'histoire, le droit constitutionnel et la philosophie du droit à l'École militaire. Il continua cependant à s'intéresser à la politique, collaborant sous le pseudonyme de Félix de Breux à divers quotidiens et revues, dont le *Journal de Bruxelles*, *Durendal*, *L'Avenir social* puis *La Justice sociale*, organe des catholiques progressistes. La question électorale demeura sa principale préoccupation politique : par ses articles et ses contacts personnels, il contribua à faire aboutir la formule du suffrage universel plural (1893).

En 1895, il fut élu conseiller communal de Bruxelles sur la liste des Nationaux Indépendants. Bien qu'il ait à quatre reprises été pressenti comme candidat-député, il ne fut jamais membre du Parlement : ses conceptions trop personnelles firent échouer sa candidature. Membre des Académies de Turin, Luxembourg, Rome et Florence, il ne fut cependant

jamais élu à l'Académie royale de Belgique.

Prosper de Haulleville publia de très nombreuses analyses politiques et études historiques ainsi que des croquis de voyages. Certaines de ces œuvres, parues d'abord en fascicules dans diverses revues telles *Le Correspondant* ou la *Revue Générale*, furent rassemblées en volumes. Citons les principales : *Les catholiques et les libertés constitutionnelles en Belgique* (1863); *L'Allemagne depuis la Guerre de 7 Ans* (1868); *La Nationalité belge ou Flamands et Wallons* (1870); *L'Avenir des Peuples catholiques* (1876), ouvrage traduit en neuf langues et honoré d'un bref de Pie IX; *Les nonciatures apostoliques en Belgique depuis 1830* (1890); *Projet de loi organisant la représentation des intérêts au Sénat* (1891); *Portraits et silhouettes* (2 vol., 1892-1893); *Étude sur le Sénat* (1897). Alphonse de Haulleville a dressé une liste détaillée des ouvrages et articles publiés par son père dans son livre : *Un gentilhomme de lettres : Prosper de Haulleville*, Bruxelles, 1931, p. 118-121 et 198-199.

Caractère indépendant mais esprit clairvoyant, polémiste sachant unir la courtoisie et la vigueur, intelligence brillante mais manquant parfois de sens pratique, Prosper de Haulleville a joué dans la modernisation de la presse catholique des années 1865-1890 un rôle de tout premier plan. Il contribua à soutenir l'action de la Droite sur le plan constitutionnel, tant contre les attaques des libéraux que contre celles des catholiques « ultramontains ». Mais, en matières électorale, militaire et économique, il sut également défendre des conceptions audacieusement « modernes » qui lui valurent les critiques et même l'hostilité de ses propres amis politiques, mais que l'avenir se chargea de faire triompher.

Norbert Piepers.

Archives de Haulleville, Beersel. — Archives Alexandre Delmer, Journal et Correspondance, Bruxelles. — F.V.N.H.,

« Le baron de Haulleville », dans *Revue Générale*, t. LI, février 1890, p. 205-312. — *Journal de Bruxelles*, 26 et 28 avril 1898. — H. Van Doorslaer, « Prosper de Haulleville », dans *Revue Générale*, t. LXVII, juin 1898, p. 765-779. — C. Woeste, *Mémoires pour servir à l'histoire contemporaine de la Belgique (1859-1921)*, t. I, Bruxelles, 1927, *passim*. — « De Haulleville (Prosper) », dans E. De Seyn, *Dictionnaire des écrivains belges*, t. I, Bruges, 1930, p. 436. — Baron de Haulleville, *Un gentilhomme de lettres, Prosper de Haulleville*, Bruxelles, 1931. — F. Van den Bosch, *Sur le forum et dans le bois sacré. Portraits politiques et littéraires*, Paris, 1934, p. 95-98. — C. Hanlet, *Les écrivains belges contemporains de langue française (1800-1916)*, t. I, Liège, 1946, p. 84-86. — A. Ooms, « La Presse belge depuis ses origines jusqu'au centenaire de notre indépendance nationale », dans *La Presse*, Bruxelles, 1949, p. 21-37 (Section bruxelloise de l'Association générale de la Presse belge). — K. Van Isacker, *Werkelijk en wettelijk Land. De Katholieke Opinie tegenover de Rechterzijde (1863-1884)*, Anvers-Louvain, 1955, *passim*. — A. Simon, *L'Hypothèse libérale. Documents inédits (1839-1907)*, Wetteren, 1956, p. 272-291. — *État présent de la noblesse du Royaume de Belgique*, t. VIII, Bruxelles, 1963, p. 241. — J. Vander Vorst-Zeegers, *Le Journal de Bruxelles de 1871 à 1884*, Louvain, 1965, *passim* (*Cahiers du Centre interuniversitaire d'Histoire contemporaine*, n° 36). — N. Piepers, *La « Revue Générale » de 1865 à 1940. Essai d'analyse du contenu*, Louvain, 1968, *passim* (*Cahiers du Centre interuniversitaire d'Histoire contemporaine*, n° 52).

HAYOT (Jules - Joseph - Évarisme, dit Évariste), historiographe de la région de Dinant, né à Hamois-en-Condroz le 27 décembre 1881, mort à Bouvignes-sur-Meuse (actuellement Dinant) le 24 juin 1952.

Après des études primaires à l'école de son village natal, il fit ses humanités et sa philosophie au Petit séminaire de Floreffe, enfin sa théologie au Séminaire épiscopal de Namur. Ordonné prêtre en 1906, il devait être envoyé de 1906 à 1909 à l'Université catholique de Louvain, où il conquist le diplôme de candidat en sciences